

# La sociologie de Pierre Bourdieu face aux sciences économiques

Frédéric Lebaron

Le premier objectif d'une présentation de la dimension de l'œuvre de Pierre Bourdieu - et des chercheurs de son équipe - consacrée à l'économie pourrait être de dissiper l'idée, parfois entendue, selon laquelle l'économie occuperait une place relativement secondaire dans cette œuvre (au profit, en particulier, de l'éducation, de la culture, de la littérature, etc.). Au contraire, l'anthropologie économique est le premier domaine au sein duquel s'est déployée la pensée de Bourdieu, comme l'indique la présence dans *Sociologie de l'Algérie*, son premier ouvrage, d'un chapitre consacré à l'attitude des Algériens face au temps (Bourdieu, 1958), qui sera quelques années plus tard un thème central de son analyse de l'*habitus* économique traditionnel et des conditions économiques et sociales de possibilité du comportement économique rationnel (Bourdieu, 1963, 1977a). On peut même dire que, tout au long de son œuvre, Bourdieu ne cesse de dialoguer avec la théorie économique, en premier lieu la théorie néo-classique issue des travaux de Walras et Pareto, ce que l'on appelle la « théorie de l'équilibre général » (en particulier, en plus des articles et ouvrages cités : Bourdieu, 1971, 1972, 1974, 1977b, 1984, 1990, 1994, 1997, 1998, 2000, Bourdieu, Darbel, Rivet, Seibel, 1963, Bourdieu et Boltanski, 1975, Bourdieu, Boltanski et Chamboredon, 1963, Bourdieu et de Saint-Martin, 1978). Sa construction théorique peut d'ailleurs s'interpréter à la fois comme une réfutation empirique et une ré-appropriation analytique de cette théorie, ce qui expliquerait la persistance d'une double critique économique adressée à la pensée de Bourdieu : pour les uns, elle est une forme particulière de la théorie néo-classique (par son prétendu « utilitarisme », son « orthodoxie », cf. Caillé, 1981, Favereau, 2000), alors que pour les autres, elle réactive une critique « hétérodoxe » (à la fois -ou alternativement- durkheimienne et marxiste) de l'individualisme méthodologique et de la théorie de l'acteur rationnel (elle est alors décrite comme « déterministe », « holiste », etc.).

Trois aspects de l'œuvre de Bourdieu donnent à sa « sociologie économique » une dimension tout à fait spécifique qui interdit les réductions sommaires à l'un des pôles du champ de la science économique. C'est d'abord l'accent mis sur la dimension *symbolique* des processus économiques, qui les constitue comme « faits d'opinion » (pour paraphraser Durkheim, 1908) autant que comme « rapports matériels », au sens de Marx. Qu'il s'agisse de l'ordre (économique), de la domination (économique) ou encore des luttes (économiques), c'est

la nature même des « faits économiques » qu'il s'agit de repenser. En second lieu, Bourdieu accorde à la théorie néo-classique un statut particulier, qui permet de comprendre sa force sociale, le type d'usage et d'interprétation que la sociologie (économique) peut en faire. Enfin, contre l'économie conçue comme « science d'Etat », qui exclut le politique de son objet pour mieux exercer des effets politiques, il s'agit de réévaluer le rôle des facteurs politiques et étatiques dans la construction sociale de l'économie. Cela implique, notamment, d'intégrer dans l'objet même de la science économique les conditions de production et les usages sociaux de la science économique.

#### *La dimension symbolique des processus économiques*

Héritier, sur ce point, de la sociologie économique de Durkheim et des durkheimiens, autant que de celle de Weber (voir Gislain, Steiner, 1995), Bourdieu généralise et systématise l'idée qu'aucun phénomène économique n'échappe à une dimension symbolique. Il n'y a pas d'hétérogénéité radicale entre croyances et intérêts, entre symbolique et matériel, entre structures mentales et structures économiques. Dans son dernier ouvrage, *Les structures sociales de l'économie* (Bourdieu, 2000), il se réfère d'ailleurs à la notion de « fait social total » due à Marcel Mauss pour récuser l'idée que l'autonomisation du champ économique devrait conduire à penser l'ordre économique comme radicalement hétérogène au reste du monde social. Il est nécessaire de « *penser toute pratique, à commencer par celle qui se donne, de la manière la plus évidente et la plus stricte, pour « économique », comme un « fait social total » au sens de Marcel Mauss* » (p.11).

La définition du principe (*nomos*) fondamental de l'ordre (*cosmos*) économique permet de préciser ce point. L'existence du champ économique est le résultat d'un processus d'autonomisation, qui a conduit la logique économique à se définir sous une forme tautologique : « les affaires sont les affaires », comme d'ailleurs tous les autres champs (Bourdieu, 1994). Ce processus, proche du « désencastrement » analysé par Polanyi (Polanyi, 1983), a autonomisé un ordre de la réalité sociale, l'ordre économique, parce qu'il a autonomisé une *illusio*, une croyance particulière dans la valeur du jeu, une forme de *libido*, d'énergie spécifique), qui pousse les acteurs économiques, quels qu'ils soient, à maximiser leur gain (conçu de façon dominante comme un gain monétaire individuel<sup>1</sup>). L'extension de cette

---

<sup>1</sup> Cette vision de l'*homo oeconomicus* comme produit de l'histoire sociale et de l'autonomisation d'un espace économique spécifique, lieu de croyances elles-mêmes autonomisées, converge au passage avec celle de François Simiand. Cf. en particulier Gislain, Steiner, 1995.

*illusio* est le produit d'un long processus conflictuel dans lequel l'Etat a eu un rôle décisif, à travers l'unification monétaire, l'édification d'un monopole fiscal (Elias, 1975), en somme grâce à la constitution d'un espace relativement stabilisé d'échanges et de circulation monétaire (Bourdieu, 2000, p. 24-26). Mais l'unité plus profonde du champ économique est liée au fait que les agents économiques jouent le même jeu, rivalisent dans le même but, etc. L'*ethos* économique rationnel tend à se diffuser et à se généraliser, mais à certaines conditions économiques bien particulières, comme il le montre à partir de l'exemple de la Kabylie (Bourdieu, 1977, chapitre IV « Les conditions économiques de la transformation des dispositions économiques », p.83-116). Durant ce même processus historique se mettent en place les institutions et les pratiques associées à l'ordre capitaliste « moderne »: le prêt à intérêt, la banque et les techniques bancaires, la comptabilité, l'opposition travail/loisir sous sa forme « moderne », le salariat, etc. Parallèlement se développent les dispositions au calcul, à l'anticipation, à l'accumulation, à l'épargne, etc., qui sont associées au fonctionnement « normal » de cet univers et supposent un minimum de capitaux (économiques, culturels, sociaux). Enfin, l'existence d'univers anti-économiques, c'est-à-dire d'espaces où la recherche de capital symbolique repose sur un refoulement de l'économie monétaire (champ artistique, champ scientifique, champ bureaucratique...) montre à quel point l'*illusio* économique n'est qu'un cas particulier d'investissement dans un jeu social (Bourdieu, 1992).

Le deuxième aspect de l'introduction de la dimension symbolique renvoie à la conception de la domination économique développée par Bourdieu. Il récuse en effet une vision strictement « économiste » de l'exploitation ou de la domination, telle qu'elle est développée, cette fois, dans la tradition marxiste et, plus largement, dans les courants « hétérodoxes » de l'économie contemporaine. Dans la relation de domination, le dominant ne se contente pas d'obtenir une plus grande part de la richesse produite (par exemple la « plus-value » marxiste), mais il impose la légitimité même de la domination : il impose au dominé de le voir et de voir la réalité avec son propre regard et cette relation est centrale dans la reproduction de la domination. Les exemples les plus typiques de rapports où la dimension symbolique de la domination apparaît déterminante si l'on veut comprendre ses conditions de reproduction, sont l'exploitation domestique de la femme par l'homme (Bourdieu, 1998), ou encore la relation de domesticité, le « paternalisme », la précarité (Pialoux, 1979), etc.

Dans les économies complexes contemporaines, les relations de domination les plus brutales existent toujours mais elles sont redoublées par des formes de plus en plus

sophistiquées de légitimation (par exemple le discours et les pratiques managériaux<sup>2</sup>, le discours sur l'intéressement des salariés aux bénéficiaires de l'entreprise, l'épargne salariale, etc.). La relation de domination économique ne se réduit pas au rapport salarial, mais inclut aussi la domination des petits producteurs par les grands producteurs, comme dans le cas des petits paysans béarnais confrontés à la nécessité de s'insérer sur un marché devenu national. Alors même qu'ils disposent d'un patrimoine à transmettre, ils se trouvent dans l'incapacité de se reproduire socialement (Bourdieu, 1989a).

Le troisième aspect de la réintroduction de la dimension symbolique renvoie aux luttes. Les luttes de classe sont elles-mêmes des luttes symboliques et pas seulement des conflits de répartition de la richesse. Les classes sont le résultat d'un travail politique de construction, d'unification, qui s'opère sur la base des proximités objectives dans l'espace social (Bourdieu, 1979, 1984). Cela permet de comprendre les particularités nationales de formation des groupes et des relations qui s'établissent entre ces groupes. Avec la mise en place de systèmes institutionnalisés de « relations professionnelles » (conventions collectives, gestion paritaire de la sécurité sociale, etc.) les catégories acquièrent même une dimension officielle, renforcée par les nomenclatures d'Etat qui les cristallisent (voir en particulier Boltanski, 1982).

A l'intérieur même du champ des entreprises, les luttes de concurrence ont aussi une dimension symbolique : le dominant impose sa définition du jeu, ses choix, sa conception du produit, etc. Toutes les stratégies du dominant visent à renforcer sa position en s'appuyant sur toutes les ressources possibles, y compris toutes les ressources proprement symboliques (construction de marques, etc., cf. Bourdieu, 2000). La relation entre l'offre et la demande engage un « ajustement » social et pratique autant qu'un pur « mécanisme économique » (Bourdieu, Boltanski, Chamborédon, 1963, Bourdieu, 1990). Le champ patronal est lui-même traversé par des luttes entre détenteurs de formes différentes de capitaux, en particulier de capitaux scolaires (Bourdieu, de Saint-Martin, 1979, Bourdieu, 1989b), associés à des trajectoires différenciées et des dispositions différentes qui s'y rattachent.

#### *La science économique comme mise en forme de l'illusio du champ économique*

La théorie néo-classique apparaît d'abord, à beaucoup d'égards, comme un produit typique de la pensée scolastique (Bourdieu, 1997): elle prête aux agents ordinaires les

---

<sup>2</sup> Cf. *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Les nouvelles formes de domination dans le travail », 1 et 2.

raisonnements sophistiqués et abstraits de l'analyste, confondant le modèle de la réalité et la réalité du modèle. La « rationalité réelle » (celle des comportements « raisonnables » plutôt que « rationnels ») est en fait bien éloignée de la cohérence et de la simplicité, de la transparence des raisonnements théoriques (comme, par exemple, l'idée que, sur le marché du travail, l'offreur de travail arbitre à tous moments entre salaire et loisir en fonction du niveau de revenu obtenu par le travail et du niveau d'utilité retiré du loisir<sup>3</sup>). La théorie économique repose sur une anthropologie imaginaire, qui est la projection dans l'univers théorique des présupposés pratiques des théoriciens, universalisation de leurs propres dispositions au calcul, etc. La vision du « marché » promue par la théorie néo-classique est, elle aussi, une stylisation des marchés réels qui tient pour données les conditions économiques et sociales de possibilité de l'émergence d'un marché : la construction de goûts pour un produit, la construction d'institutions et d'agents susceptibles d'offrir ce produit, l'établissement d'un système de règles d'échange et de concurrence (fixées, en particulier par des autorités publiques), la mise en place d'un mécanisme de formation des prix, etc. (Bourdieu, 1990).

Mais si la théorie néo-classique se réduisait à une erreur scolastique –ou même un « idéal-type » constamment inadapté pour interpréter la réalité-, elle aurait été éliminée depuis longtemps par des théories plus réalistes (comme par exemple la notion de « rationalité limitée » d'Herbert Simon, la théorie institutionnaliste du marché telle qu'a pu la développer Veblen, etc.). Or, elle est plus que jamais dominante, en particulier aux Etats-Unis (voir en particulier Klamer, Colander, 1989). Une raison fondamentale de ce « succès » apparent tient au fait que la théorie économique néo-classique est une mise en forme, une rationalisation savante de l'*illusio* du champ économique, d'autant plus forte dans une société que cette *illusio* s'y impose elle aussi. L'*illusio* économique peut être définie comme la croyance plus ou moins bien définie en la nécessité de maximiser son gain monétaire. La théorie néo-classique est fautive lorsqu'elle prête aux acteurs économiques des comportements qu'ils ne peuvent avoir : leur « rationalité » est plus proche du « raisonnable » que du strict calcul rationnel et leur pratique fondée sur un sens pratique, sens de l'orientation flou, transposable et ajustable. Néanmoins, la « vérité » de la théorie néo-classique tient dans le fait qu'elle retraduit assez fidèlement dans son principe, sous une forme scolastique, l'*illusio* particulière du champ économique. Elle la « durcit », la « formalise », « séparant » la rationalité « économique » de toute autre logique avec laquelle elle est, toujours, intimement liée. Ainsi, là où la théorie néo-classique formule l'hypothèse d'un

---

<sup>3</sup> Voir à ce propos L.Cordonnier, 2000.

acteur conscient, transparent à lui-même sur ses objectifs, ses préférences, ses choix, elle radicalise une vision implicite qui sous-tend l'action des agents économiques, et qui tend dans les univers les plus « rationalisés » à se rapprocher de cet idéal-type *sans jamais toutefois pouvoir l'atteindre*. La fonction proprement normative de la science économique, qu'avait soulignée Simiand, apparaît ici plus clairement : elle participe du travail général de soumission de l'ordre social aux logiques dominantes de l'univers économique.

C'est ainsi que, dans l'orientation au sein du système éducatif, les « choix » sont le produit des dispositions à s'orienter et, donc, des diverses formes de capital possédées beaucoup plus que d'une rationalité, qu'elle soit formelle ou instrumentale, même s'ils apparaissent toujours comme plus ou moins « raisonnables ». Si l'on se donne pour point de départ la différenciation des « objectifs » selon les groupes sociaux, l'application du calcul rationnel semble bien permettre de prédire le phénomène d'élimination différentielle selon l'origine sociale : il reste que c'est, précisément, cette différenciation des dispositions, liées aux avens de classe probables, qu'il est nécessaire d'expliquer (du point de vue sociologique), sauf à naturaliser les différences sociales, à les assimiler voire les réduire à des différences biologiques préexistantes. La démarche hypothético-déductive de la théorie néo-classique ne semble séduisante que parce qu'elle fonctionne de façon circulaire, en incluant dans les paramètres du modèle (les systèmes de préférence par exemple) les variations mêmes dont il s'agit de rendre compte. Si les résultats en terme de prédiction ne sont pas toujours absurdes, loin s'en faut<sup>4</sup>, cela ne signifie pour autant pas que la théorie a « expliqué » quoi que ce soit.

Bourdieu développe une conception dispositionnelle de l'action, dans laquelle les choix, les pratiques, sont toujours directement dépendants à la fois des conditions sociales passées (formation des goûts, des propensions, des habitudes, etc.) et d'un rapport pratique à l'avenir, d'une anticipation pratique (choses à faire, à dire, positions à prendre, etc.). La place du flou et de l'à-peu-près doivent être systématiquement réévalués pour rendre compte des pratiques réelles.

Cette opposition à la théorie néo-classique s'accompagne d'une critique méthodologique fondamentale adressée aux méthodes modélisantes (Bourdieu, Chamborédon, Passeron, 1968). L'idée de construire des modèles simples qui sont ensuite « testés » économétriquement apparaît moins féconde que la recherche de l'ensemble des interrelations au sein d'un espace social particulier, construit à l'aide des méthodes d'analyse des données. S'il

ne s'agit pas pour Bourdieu de rejeter *a priori* les techniques de régression, il semble plus « naturel » de les intégrer à la construction et à l'interprétation d'espaces géométriques construits pour rendre compte de la différenciation complexe des univers sociaux. Les méthodes dites « qualitatives » (entretiens, observations, analyses de conversation) sont, dans la même logique, des instruments plus adéquats que la modélisation *a priori* pour rendre compte du fonctionnement concret des institutions économiques, des marchés, etc.

### 3. L'intégration de la politique dans l'objet économique

L'un des résultats importants de l'enquête sur la maison individuelle menée dans les années 1980 (Bourdieu, 1990, 2000) consiste à mettre en évidence le rôle décisif de la politique et des luttes politiques dans le processus de construction d'un marché. La loi sur l'« aide à la personne » a incité les membres des classes populaires et des classes moyennes à accéder à la propriété individuelle, à travers des mécanismes de crédit préférentiel. L'Etat ne se contente pas de réglementer le marché, mais il le construit, l'organise, le définit dans sa structure et ses fonctions. Ce faisant, l'Etat modifie de façon plus ou moins irréversible le processus de développement économique (cf. les phénomènes de « *path dependency* »). Ce sont aujourd'hui des « méta-Etats » (comme l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, etc.) qui travaillent le plus activement à l'unification d'un marché mondial des biens et des services et au changement des structures socio-économiques nationales et internationales qui s'ensuit. L'Etat est le produit d'une immense concentration de capital, en particulier de capital symbolique, et de la genèse d'une forme particulière d'intérêt au désintéressement (Bourdieu, 1994). C'est un espace de luttes entre des forces souvent contradictoires, certaines plus favorables aux détenteurs de capital économique d'autres aux plus démunis, etc. L'opposition entre « main gauche » et « main droite » de l'Etat permet de comprendre le fondement social des luttes à l'intérieur du champ bureaucratique, et, dans le cas français, la remise en cause dans les années 1980 des conditions de travail et d'existence de la « petite noblesse d'Etat » par la « grande noblesse d'Etat » (Bourdieu, 1998).

La science économique participe directement à la construction sociale de l'économie. La notion d'« effet de théorie » permet, par exemple, de comprendre que le « marxisme » est d'abord une force sociale agissante, qui a profondément modifié la structure même des rapports

---

<sup>4</sup> C'est précisément ce que « rationalise » la conception « instrumentaliste » de la science économique développée

sociaux en requalifiant les relations de domination, l'existence des groupes, en contribuant à construire l'idée même de « classe ouvrière » (Bourdieu, 1984), etc. La statistique économique d'Etat est un élément décisif dans la construction politique des Etats modernes : elle remplit à la fois des fonctions de construction de la réalité, de prévision et de légitimation, en particulier de légitimation des politiques économiques. Comme on l'a vu, la science économique est indissociable de l'*illusio* économique. Elle n'est pas une pure construction autonome, sans lien avec le monde social dans lequel elle est produite. La fiction de l'autonomie est entretenue par un système général de production et de reproduction de la croyance, qui va des formes les plus théoriques jusqu'aux plus directement pratiques ou « idéologiques » (voir Bourdieu, Boltanski, 1978). L'imposition du néolibéralisme est le résultat d'un travail social de production et de diffusion intellectuelles, dans lequel le champ des économistes occupe une place importante (Dezalay, Garth, 1998, Dixon, 1998, Lebaron, 2000).

En réévaluant les facteurs politiques dans la construction sociale de l'économie, Bourdieu remet en cause la représentation désormais très dominante selon laquelle le processus de « mondialisation » tel qu'il se développe aujourd'hui serait inéluctable et naturel. La sociologie de l'économie dé-fatalise l'ordre économique tout en mettant en évidence ses pesanteurs, ses forces d'inertie, qui ont leur principe dans les *habitus* économiques et les systèmes de croyances qui leur sont liés.

Ainsi, la « sociologie économique » telle que Pierre Bourdieu la pratique est une façon de repenser radicalement l'ordre économique en tant qu'univers relativement autonome au sein du monde social, en s'appuyant sur certains instruments d'analyse puisés dans la théorie économique tout en les détournant de leurs usages normatifs et scolastiques, au profit de la construction d'une science totale de l'économie.



## References

- Boltanski, L. (1982) *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minit.
- Bourdieu P. (1958), *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF.
- Bourdieu P. (1963), « La société traditionnelle », *Sociologie du travail*.
- Bourdieu Pierre, Boltanski Luc, Chamboredon Jean-Claude (1963), « La banque et sa clientèle », Rapport du Centre de Sociologie Européenne.
- Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude, Passeron Jean-Claude (1968), *Le métier de sociologue*, Paris/La Haye, Mouton.
- Bourdieu Pierre (1971), « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, vol. 22, 1971, p.49-126.
- Bourdieu Pierre (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Paris, Mouton.
- Bourdieu P. (1974) « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, 15, 1, p.3-42.
- Bourdieu P. (1977), *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Minit.
- Bourdieu Pierre, Saint-Martin de Monique (1978), « Le patronat », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 20/21, p.3-82.
- Bourdieu P. (1984), « Espace social et genèse des classes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52 /53, p.3-14.
- Bourdieu P. (1989a), « Reproduction interdite. La dimension symbolique de la domination économique », *Etudes rurales*, 113/114, p.15-36.
- Bourdieu P. (1989b), *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minit.
- Bourdieu P. (1990), avec Bouhedja S., Christin R., Givry C., « Un placement de père de famille. La maison individuelle : spécificité du produit et logique du champ de reproduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 81-82, p.6-33.
- Bourdieu P. (1994), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P. (1997), « Le champ économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 119, p. 48-65.
- Bourdieu P. (1998), *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néolibérale*, Paris, Liber/Raisons d'agir.
- Bourdieu P. (1998), *La domination masculine*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P. (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P., Darbel A., Rivet J.-P., Seibel C. (1963), *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris-La Haye, Mouton.
- Bourdieu P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minit.
- Caillé Alain, « La sociologie de l'intérêt est-elle intéressante ? », *Sociologie du travail*, 1981, vol. 23, 3, p.257-274.
- Cordonnier L. (2000), *Pas de pitié pour les gueux*, Paris, Raisons d'agir.
- Dezalay Y., Garth B. (1998), « Le « Washington consensus ». Contribution à une sociologie de l'hégémonie du néolibéralisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 121/122, p.3-22.
- Dixon K. (1998), *Les évangélistes du marché. Les intellectuels britanniques et le néolibéralisme*, Paris, Liber/Raisons d'agir.
- Elias Norbert (1975), *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy (1<sup>ère</sup> éd. allemande, 1969).
- Favereau Olivier (2000), « Penser (l'orthodoxie) à partir de Bourdieu. Ou l'économie du sociologue », Communication au séminaire IRIS.
- Gislain J.-J., Steiner P. (1995), *La sociologie économique. 1890-1920*, Paris, PUF.
- Heilbron J. (1999), « Economic Sociology in France », *Economic Sociology. European Electronic Newsletter*, vol I, 1, octobre.
- Klamer A., Colander D. (1989), *The Making of An Economist*, Boulder, Westview Press.
- Lebaron F. (2000), *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil.
- Pialoux M. (1979), « Jeunes sans avenir et travail intérimaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27, p.19-47.
- Polanyi Karl, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983, pour la traduction française (éd. originale, 1944).
- Rouanet H., Le Roux B. (1993), *Analyse des données multidimensionnelles*, Paris, Dunod.
- Sayad A. (1991), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, , préface de Pierre Bourdieu.
- Simiand F. (1932), *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie. Essai de théorie expérimentale du salaire*, Paris, Alcan.
- Smelser N.J., Swedberg R. (eds) (1994), *The Handbook of economic sociology*, Princeton, Princeton University Press/Russell Sage Foundation.
- Steiner P. (1999), *La sociologie économique*, Paris, La Découverte.